



# Formation DISCOURS ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

## Présentation

La prise de parole en public fait partie du quotidien des élus, qu'il s'agisse de s'adresser à d'autres élus, à des citoyens ou à différents partenaires de la collectivité. Cet exercice nécessite de savoir maîtriser quelques clefs pour gagner en aisance, vaincre son stress afin de pouvoir délivrer un message clair et adapté à chaque situation.



## Programme / Objectifs pédagogiques

1. Savoir préparer son discours en fonction des enjeux et du public
2. Susciter l'intérêt en captivant son auditoire
3. Clarifier ses idées au travers d'un argumentaire
4. Etre en mesure de répondre à une interpellation
5. Développer sa voix et adapter sa posture selon les situations

## Moyens pédagogiques

L'intervention s'appuiera sur des diaporamas présentant les fondamentaux de la communication verbale, des exemples pratiques ainsi que sur des échanges d'expériences avec les participants.

## Intervenants



### Christophe ROBERT

Juriste, élu local, enseignant en Droit public, auteur de nombreux ouvrages juridiques pratiques (*L'accès aux documents administratifs, Le guide de l'autorité parentale, Les troubles du voisinage, La justice de proximité...*), il intervient depuis plus de 20 ans pour former les maires et les élus locaux sur le terrain.



### Nicolas DUBOST

Comédien professionnel, il a suivi la formation de La Cité Théâtre à Caen avant d'intégrer l'Académie du Centre Dramatique National (CDN) du Limousin. Il vit aujourd'hui et travaille à Lisieux au sein de la *Compagnie du Tanit* mais également avec d'autres compagnies de la Région Normandie telles que *Couvertures(s)* ou encore *Le Ballon vert*.

## Organisation et financement

- Durée de 4 heures au titre du DIF Elus (DIFE)
- Coût : 290 euros TTC
- Prise en charge financière directe par la Caisse des Dépôts et Consignations

